

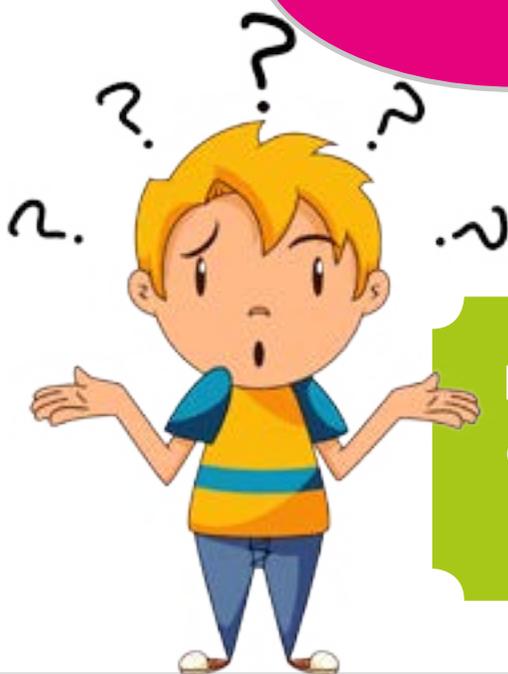


Une souris verte..

UNE SOURIS VERTE FORMATION

14^{ÈME} JOURNÉE D'ÉTUDE ENFANCE ET HANDICAP

JE VAIS
OÙ MOI, APRÈS ?



De la construction
du parcours de vie
de l'enfant

Mardi 28 novembre 2017

HOTEL DE VILLE DE LYON

Inscription :
journee.etude@unesourisverte.org



Tout petit, l'enfant commence son parcours de vie sociale à la crèche, chez l'assistante maternelle, ... mais après... que va-t-il devenir ? Cette journée abordera la question du parcours de vie de l'enfant en situation de handicap.

Qu'est-ce qu'un parcours de vie ? Quels sont les possibles ? Comment peut-il se construire entre les différents lieux d'accueil de l'enfant : crèche, école, périscolaire, loisirs... ?

De ma place de professionnel de la petite enfance, de l'enfance ou de l'animation, comment accompagner les parents dans ce cheminement ?

Entre apports théoriques et partages de pratiques, nous croiserons nos regards et expériences autour de ces questions.

Programme

8h30 : Accueil café.

9h00 : Ouverture de la journée.

UN PARCOURS SINGULIER

Témoignage de familles et échanges entre parents.

« AGIR SUR SON PARCOURS DE VIE : PRINCIPES ET MOYENS »

Interventions de Jean-Paul Champeaux, responsable du centre de formation et des partenariats à Trisomie 21 France.

Intervention de Christian Roudon, Médiateur de Parcours Inclusif du dispositif PRISME porté par l'association Trisomie 21 Loire.

« Sous l'impulsion des parents, la prise en charge globale des établissements médico sociaux des années 75 a éclaté. L'accompagnement lui a succédé et l'a symboliquement remplacée dans la loi de 2005. Aujourd'hui, nous passons clairement d'un projet centré sur la personne à une personne co-actrice de son projet.

Ce dernier point implique un renforcement du pouvoir d'agir de la personne et de ses environnements.

C'est la raison pour laquelle des dispositifs qui se positionnent à côtés de la personne et de la famille vont pouvoir renforcer ce pouvoir d'agir sans jamais « faire à la place ». C'est notamment le cas de l'expérimentation des Médiateurs de Parcours inclusifs portés par Trisomie 21 Loire. »

Apports théoriques et partage d'expérience.

ECHANGES AVEC LA SALLE

REPRISE ET SYNTHÈSE DE LA MATINÉE

Pause déjeuner libre.

Café gourmand et visite des stands

14h00 : Reprise des travaux

INTERMÈDE HUMORISTIQUE DE LA LILY

COMMENT ACCOMPAGNER LES FAMILLES VERS UN CHOIX ÉCLAIRÉ ?

PENSER L'APRÈS CRÈCHE, ACCOMPAGNER VERS L'ÉCOLE, ÊTRE EN LIEN AVEC LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Discussion animée entre une professionnelle de crèche, un professionnel du loisirs, une enseignante référente et une enseignante de primaire.

L'enfant va partir à l'école, comment cela va-t-il se passer ? L'école m'invite à compléter le Geva sco, de quoi s'agit-il ? Et qui est l'enseignant référent et quel est son rôle ? Et s'il ne va pas à l'école, que va-t-il devenir ?

J'accueille un enfant en activité de loisirs, à qui puis-je transmettre ce que je connais de l'enfant ?

Où trouver les ressources pour aider les parents à s'orienter ? Quels sont les choix qui se présentent à eux ? Que dit la réglementation, quels sont les possibles ? Que puis-je faire de ma place de professionnel ? Quel est mon rôle ?

REPRISE ET SYNTHÈSE : DES CO-CONSTRUCTIONS POSSIBLES

17h00 : Fin des travaux.

Journée ponctuée par la LILY (Ligue d'Improvisation Lyonnaise).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Public

- Professionnels de l'enfance et de la petite enfance,
- Professionnels des loisirs,
- Professionnels du secteur médical et médico-social,
- Professionnels de l'éducation,
- Responsables administratifs,
- Elus,
- Parents,
- Etudiants.

Tarifs

- Professionnels : **110€**
- Parents et Etudiants : **35€**

Lieu de la journée

Salons d'Honneur de l'Hôtel de ville de LYON

1 place de la Comédie 69001 LYON

Merci de privilégier les transports en commun

Depuis la Gare de la Part Dieu :
Bus C13 direction Montessuy ou C3 direction Gare St Paul, Arrêt Hôtel de Ville Louis Pradel.

Depuis la Gare de Perrache :
Métro Ligne A direction Vaulx-en-Velin, Arrêt Hôtel de Ville Louis Pradel.

Déclaration du centre de formation
N° : 82 69 05794 69
Siret : 383 806 478 00046



Une souris verte...

Modalités d'inscriptions

- Soit en complétant une fiche individuelle [d'inscription en ligne](#) en suivant le lien ci-dessus.
- Soit en complétant la fiche individuelle d'inscription et en la renvoyant par mail ou par courrier aux coordonnées mentionnées ci-dessous...

Pour la pause déjeuner

- De nombreuses possibilités de restauration autour de l'Hôtel de Ville de Lyon.
- Un café gourmand vous sera offert avant la reprise des interventions.

Si vous avez des besoins spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous préparions au mieux votre accueil.

journee.etude@unesourisverte.org
19 rue des Trois Pierres 69007 LYON
Tél.: 04 78 60 52 59
Fax : 04 78 60 72 27
www.unesourisverte.org

UNE SOURIS VERTE FORMATION



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION à la JOURNEE D'ETUDE du 28.11.2017

Veillez compléter ce bulletin et nous le renvoyer accompagné de votre règlement ou d'un engagement de votre organisme de gestion **avant le 15 novembre 2017**

PROFESSIONNEL - 110€

PARENTS d'enfants en situation de handicap - 35€

ETUDIANT (sur justificatif) - 35€

NOM

PRENOM

NOM DE LA STRUCTURE

FONCTION

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE

MAIL

Informatique et liberté : pour tout droit d'accès et de rectification , veuillez vous adresser à Une Souris Verte...

Je souhaite m'abonner à la newsletter Une Souris Verte Formation

Je souhaite m'abonner à la newsletter du site ressources *enfant-différent*

Cette fiche doit être accompagnée du règlement des frais d'inscription

- Par chèque à l'ordre de Une Souris Verte...

- Par lettre valant commande pour les administrations.

Chaque inscription payée fera l'objet d'un mail de confirmation.

Vous pouvez consulter nos Conditions Générales de Vente sur notre site www.unesourisverte.org.

Une Souris Verte Formation vous fournira une facture et une attestation de présence.

Les structures adhérant à Uniformation peuvent demander à la CPNEF une prise en charge de cette journée d'étude dans le cadre d'un financement exceptionnel pour participation à une conférence ou un colloque.